

Sainte-Mère-Église

## Rythmes scolaires : pour le retour à quatre jours

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | samedi 24 juin 2017

507 mots



*Trente-sept conseillers se sont prononcés pour le retour de la semaine à quatre jours pour les écoliers, dès la rentrée. Deux conseillers sont d'avis de poursuivre les Temps d'activités périscolaires, pendant un an et deux autres se sont abstenus.*

Les rythmes scolaires ont occupé une partie de la séance du conseil municipal, jeudi soir. Il s'est prononcé pour le retour à la semaine de quatre jours.

Faut-il maintenir la semaine scolaire de quatre jours et demi ou revenir à la semaine de quatre jours ? En jeu, les fameux Tap (Temps d'activités périscolaires). La décision du conseil a été éclairée par les résultats du questionnaire adressé aux familles et un vote, en conseil d'école.

Les réponses des familles, tant à Chef-du-Pont qu'à Sainte-Mère-Église sont sans appel. Sur quelque 190 familles, une très large majorité s'est prononcée pour le retour à une semaine de quatre jours. « **Au niveau des familles, c'est globalement tranché, souligne Michel Bernard, en charge des affaires scolaires. Mais on attend toujours les directives du gouvernement.** » Quant au conseil d'école, le vote est également net : 20 voix pour la semaine à quatre jours, trois pour le maintien de la situation actuelle.

Au regard de ces avis exprimés, la question a été posée au conseil municipal : « **La volonté des parents de revenir à la semaine de quatre jours est forte. Pourrions-nous le faire ? Est-ce nécessaire de le faire ?** » Sur le fond, le maire s'est déclaré favorable à la semaine de quatre jours et demi « **mais je ne veux pas fragiliser nos écoles publiques par rapport aux écoles privées** ».

L'impact sur le personnel et les familles

Sylvie Enguehard (Foucarville) s'est fait l'avocate des familles et du personnel : « **Combien de contrats précaires va-t-on supprimer ? Et comment les familles vont-elles faire le mercredi matin ?** »

Concernant le questionnaire, « **il manque une question essentielle. Pourquoi les familles préfèrent-elles la semaine de quatre jours ? C'est un élément qui aurait pu nous orienter.** »

Jean Quétier assume la responsabilité des questions posées aux parents : « **Je voulais des réponses claires de leur part.** » Quant au personnel, « **il subira un impact. Mais j'ai toujours été très clair. Il y aura un peu moins d'heures ou un réaménagement des heures. Pour la coordinatrice, il n'y aura pas de renouvellement de contrat, mais plutôt une possibilité de financer une formation.** » Reste la question du mercredi matin : « **en attendant que le centre de loisirs s'organise, nous essaierons de palier avec une garderie. Nous devons solliciter également les associations sportives** ». La décision prise par le conseil de revenir à quatre jours dès la rentrée, est désormais affaire du décret à paraître.